

Grilles horaires de la scolarité obligatoire (année scolaire 2023-2024)
DOMAINE DES MATHÉMATIQUES ET DES SCIENCES DE LA NATURE (MSN)
SCIENCES DE LA NATURE
Degré primaire (cycles 1 et 2) : nombre de périodes par semaine

Années ↓	BERNE		FRIBOURG	GENÈVE	JURA	NEUCHÂTEL	TESSIN	VALAIS	VAUD
Semaines/an →	38 ou 39		38	38½	39	39	36½	38 ¹	38
Période de : →	45 minutes		50 minutes	45 minutes	45 minutes	45 minutes	45 minutes	45 minutes	45 minutes
1 ^e	13% ^{2/3/4}		~10% ^{2/5}	4 ⁶	7/8	9/10	Pas de grille horaire	15-20% ^{6/7}	5% ^{11/12}
2 ^e	13% ^{2/3/4}		~20% ^{2/5}	4 ⁶	7/8	9/10	Pas de grille horaire	15-20% ^{6/7}	10% ^{11/12}
	38 semaines	39 semaines							
3 ^e	1 ¹¹	-	2 à 3.5 ¹¹	7 ⁶	2 ¹¹	1	9 ¹¹	1	4 ¹¹
	38 semaines	39 semaines							
4 ^e	2 ¹¹	1 ¹¹	2 à 3.5 ¹¹	8 ⁶	2 ¹¹	1	9 ¹¹	1	4 ¹¹
	38 semaines	39 semaines							
5 ^e	2 ¹¹	1 ¹¹	1 à 1.5 ¹³	2	3 ¹¹	1	8 ¹¹	1	4 ¹¹
	38 semaines	39 semaines							
6 ^e	1 ¹³	1 ¹³	1 à 1.5 ¹³	2	3 ¹¹	1	8 ¹¹	1	4 ¹¹
	38 semaines	39 semaines							
7 ^e	3 ¹³	2 ¹³	1 à 2 ¹³	2	3 ¹¹	2	8 ¹¹	1.5	2
	38 semaines	39 semaines							
8 ^e	3 ¹³	2 ¹³	1 à 2 ¹³	2	3 ¹¹	2	3 ^{11/14}	1.5	2

Source : Documents cantonaux officiels et membres de la Commission pédagogique (COPED) de la CIIP.

Réalisation du tableau : Institut de recherche et de documentation pédagogique (2023).

¹ VS : Concrètement, il y a 38 semaines de 4.5 jours moins 4 jours à disposition des communes.

² BE, FR : Ces pourcentages englobent les *Mathématiques* et les *Sciences de la nature*.

³ BE : 22 à 25 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour 39 semaines d'école et 23 à 26 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour 38 semaines d'école.

⁴ BE : 15% de temps supplémentaire est à disposition pour l'ensemble des disciplines. Les enseignant.es veillent à ce que les pourcentages indiqués soient respectés sur l'ensemble de l'année.

⁵ FR : 12 à 14 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 1^e année et 22 à 24 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 2^e année.

⁶ GE, VS : Y compris *Mathématiques*.

⁷ JU, VS : 16 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 1^e année et 24 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 2^e année.

⁸ JU : Apprentissages interdisciplinaires.

⁹ NE : Apprentissages transversaux et interdisciplinaires (ATI).

¹⁰ NE : 16 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 1^e année et 20 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 2^e année.

¹¹ BE, FR, JU, TI, VD : « Connaissance de l'environnement » ou « Environnement » (au Jura) englobe les *Sciences de la nature* et *Domaine Sciences humaines et sociales* (=Géographie + Histoire/Citoyenneté) réunis (avec également *Éthique et Cultures religieuses* pour Fribourg et Vaud).

¹² VD : 18 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 1^e année et 26 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 2^e année.

¹³ BE, FR, NE, VD, TI : *Sciences de la nature* seules.

¹⁴ TI : La 8^e année correspond à la 1^e année du degré secondaire I : les périodes sont de 50 minutes.